

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 11 (1901)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 25 septembre 1901. — MM. Paul BORDEAUX, avocat, ancien président de la Société française de numismatique, à Neuilly-sur-Seine, France (présenté par MM. Ströehlin et Dr Ladé), et Dr Paul JOSEPH, rédacteur de la *Frankfurter Münzezeitung*, à Francfort s/M. (présenté par MM. Ströehlin et Cahorn), sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 30 octobre 1901. — M. J. MULLER-FANKHAUSER, négociant, à Bâle (présenté par MM. Rudolph et Haas), est reçu au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 29 janvier 1902. — MM. Dr Emile BAHRFELDT, rédacteur des *Berliner Münzblätter*, à Berlin (présenté par MM. Dannenberg et Ströehlin), Ernest LUGRIN, à Bâle (présenté par MM. Henrioud et Ströehlin), Léon SAUSER, abbé, à Fribourg (présenté par MM. Ducrest et Ströehlin), et Alfred WEITZEL, secrétaire du département de l'Instruction publique, à Fribourg (présenté par MM. Ducrest et Ströehlin), sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 26 février 1902. — MM. Ant.-Fr. NOVERRAZ, lithographe, à Genève (présenté par MM. Grossmann et van Muyden), et Eugène PENARD, professeur, à Genève (présenté par MM. Grossmann et Ströehlin), sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 25 juin 1902. — MM. Ch. MOURON, à Genève (présenté par MM. E. Dunant et Cailler), Ch.-André GESSLER-HERZOG, à Bâle (présenté par MM. Bally-Herzog et Grossmann), Louis NÆGELI, docteur-médecin, à Rapperswyl, canton de Saint-Gall (présenté par MM. Grossmann et Ströehlin), sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

* * *

Distinction. — Notre membre honoraire, M. le Dr F. Imhoof-Blumer, de Winterthour, a été nommé membre correspondant

de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Cette distinction, dont l'honneur rejaillit en partie sur notre petit pays, prouve quelle estime on a dans le monde savant pour les travaux de M. Imhoof-Blumer.

**Vingt-deuxième Assemblée générale, tenue à Soleure,
le samedi 17 août 1901.**

La séance est ouverte à 2 h. $\frac{1}{4}$, dans la salle des séances du Conseil communal.

Présidence de M. Paul-Ch. Ströhlín, président. Vingt membres sont présents. Le procès-verbal de la précédente assemblée générale est lu et adopté.

M. le président annonce que plusieurs membres se font excuser et présente ensuite son rapport sur l'activité de la Société depuis la dernière assemblée tenue à Martigny.

Le rapport de M. Grossmann, trésorier, et celui de MM. Bally-Herzog et Henrioud, vérificateurs des comptes, sont lus et adoptés. Ces trois rapports sont imprimés plus loin.

Les vérificateurs des comptes sortant de charge sont confirmés pour une nouvelle période.

M. Grossmann, trésorier, prend la parole au sujet de l'augmentation de la cotisation et fait l'historique de la question : l'assemblée générale de 1900 en avait fixé le chiffre à 12 francs, mais le comité n'a pas cru devoir profiter de cette augmentation, qu'il juge insuffisante, et a décidé de demander à nouveau à l'assemblée générale de porter la cotisation à 15 francs. Les fonds dont nous disposons actuellement ne permettant pas de donner à la *Revue* toute l'ampleur et les illustrations nécessaires, M. Ströhlín appuie ce qui vient d'être dit et donne lecture de lettres de membres empêchés d'assister à l'assemblée et qui émettent leur avis sur cette question.

MM. Fischer, Zeller-Werdmüller, Dreyfus, Wavre et Steiger prennent la parole ; ce dernier demande que l'assemblée ne prenne pas de décision, vu le petit nombre de membres présents, et qu'une circulaire soit envoyée à tous les sociétaires qui pourront émettre leur avis par bulletin. Cette proposition est renvoyée au comité.

La modification de l'art. 26 des statuts, proposée par le comité, est acceptée.

La Chaux-de-Fonds est désignée comme lieu de réunion de la prochaine assemblée générale.

M. Grossmann communique divers renseignements au sujet de falsifications d'anciennes monnaies d'or suisses. M. Ströhlin donne différents détails sur les pièces imitées et MM. Zeller-Werdmüller, Steiger et Fischer prennent aussi la parole à cette occasion.

M. STIRLING, à la Chaux-de-Fonds (présenté par MM. Gallet et Grossmann), est admis au nombre des membres actifs de la Société.

M. Dreyfus présente les coins du thaler de Jean-Conrad, évêque de Bâle (1716) et des refrappes de cette pièce rarissime. MM. Bally-Herzog et Ströhlin font circuler diverses pièces rares de Soleure. MM. Wavre, Gallet et de Perregaux présentent plusieurs raretés neuchâteloises. La séance est levée à 4 h. 40.

A. CAHORN, *secrétaire.*

* * *

Les membres se sont rendus ensuite au Musée et une excursion à la promenade de l'Ermitage a terminé la journée. Le jeton commémoratif à l'effigie de Mörikofer, gravé par notre collègue, M. Georges Hantz, a été distribué à l'issue du banquet et unanimement apprécié.

Rapport du président sur l'exercice 1900—1901.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En ouvrant cette nouvelle assemblée générale, mon premier devoir est de remercier la ville de Soleure de l'excellent accueil qu'elle nous fait dans ses murs. Son Conseil municipal a bien voulu mettre à notre disposition la belle salle de ses séances et se faire représenter à notre session. Nous sommes heureux de cet empressement, car il nous montre l'intérêt que porte à nos travaux cette antique cité, dont le monnayage est l'un des plus curieux de la Suisse.

Solodurum et Ultina sont deux villes dont les origines remontent à l'époque romaine et en conservent encore des traces. Saint Ours de la légion thébaine et son frère saint Victor ont, d'après la légende, été massacrés sur l'emplacement de la cathédrale de ce nom et l'image du premier de ces saints, devenu patron de la ville, se voit sur un grand nombre de vitraux, de sceaux et d'anciennes monnaies de Soleure. La fondation du chapitre de Saint-Ours par la reine Berthe en

932 est rappelée par les fameuses pièces commémoratives dites « Bertha-Thaler ». En 1218 la ville devient cité impériale; le droit de monnayage, octroyé premièrement au chapitre de Saint-Ours, passe au XIV^e siècle aux mains de la ville. Nous connaissons le bail de 1310, par lequel le roi Henri VII afferme à noble Ulrich de Thorberg et à ses héritiers le monnayage pour la somme de 140 deniers de Bâle. Un des héritiers de celui-ci, Pierre de Thorberg, qui avait acheté une confirmation de ce bail de l'empereur Charles IV en 1363 pour 200 mares d'argent, cède pour le même prix tous ses droits à la ville en 1381. De ces premiers monnayages, nous connaissons fort peu de choses, quelques bractéates seulement. Celles à la tête de saint Ours sont très probablement de l'époque de transition entre le monnayage du chapitre de la collégiale et celui des Thorberg.

Par son voisinage et ses relations commerciales avec le puissant État qu'était Berne, Soleure devait nécessairement se servir du même système monétaire que lui; aussi voyons-nous apparaître, dans la seconde moitié du XV^e siècle, d'abord les füner et les plappart, puis les dicken et les thaler. Jusqu'au XVII^e siècle, l'activité de l'atelier est très importante, puis, après un arrêt de plus de cent ans, vers 1760 le monnayage recommence d'une façon continue toujours d'après le système bernois. En 1825, le canton de Soleure se rattache au concordat et fait refondre une partie des anciennes monnaies pour frapper les dernières pièces de cinq et deux-et-demi-batz, d'un batz, d'un demi-batz et d'un kreuzer.

Ces quelques notes font ressortir l'importance de la série monétaire soleuroise. La suite des médailles historiques est moins remarquable. Quelques médailles de mérite, des prix d'écoles, plusieurs jetons et les médailles ayant rapport aux traités de la Suisse avec la France, sont les principales pièces de cette série.

Soleure a produit un grand numismatiste, Andreas Morell (Morelius), dont le nom restera parmi ceux qui ont étudié les monnaies romaines au XVII^e siècle. Il a laissé un important recueil sur la numismatique consulaire et impériale. Ses mânes doivent être heureuses de nous sentir réunis ici, car de son vivant, je crois que ses concitoyens en ont fait peu de cas. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, Soleure compta aussi plusieurs collectionneurs actifs, entre autres M. Amiet, qui possédait de très remarquables séries; mais malgré nos recherches, nous n'avons pas découvert de graveur en médailles originaire de ce canton.

A défaut d'artiste soleurois, nous avons choisi pour figurer sur le jeton que nous vous offrons aujourd'hui Jean-Melchior Mörikofer, Thurgovien, dont le principal lieu d'activité fut la Monnaie de Berne, mais qui fit également plusieurs pièces pour Soleure. Ce jeton a été exécuté par notre collègue, M. Georges Hantz, directeur du Musée des Arts décoratifs de Genève, d'après le portrait de la médaille de Jean-Melchior Mörikofer gravée en 1737 par son fils Jean-Gaspard. Le revers est une composition de M. Hantz dans le style des œuvres des deux Mörikofer. Ce joli jeton complète avantageusement nos portraits de graveurs, alternant avec ceux de nos numismatistes.

Le comité de la Société s'est réuni treize fois à Genève depuis la dernière assemblée générale et a eu à traiter différents faits plus ou moins importants, dont je vais vous donner le résumé.

Tout d'abord, il s'est occupé activement des publications et a pu vous distribuer un premier fascicule du tome X de la *Revue*. La seconde et dernière livraison complétant ce volume est en grande partie composée et vous sera expédiée très prochainement, ainsi qu'une nouvelle livraison de la publication sur l'histoire de la Société, contenant la suite de la bibliographie des membres honoraires. Ce travail, très minutieux et fort difficile à établir, surtout pour des personnages décédés depuis un certain temps, demande des recherches bibliographiques qui ne sont pas facilitées par la pénurie de notre bibliothèque. J'ai du moins la satisfaction de vous annoncer que, de l'avis de plusieurs de nos collègues étrangers, ce travail a son utilité pour tous et qu'il est aussi complet que possible.

La *Revue* a publié le commencement de l'*Inventaire descriptif des variantes des monnaies de la République de Genève*, complété et mis au point par votre président. Ce travail, bien qu'un peu aride et très sommaire, sera suffisant pour orienter le collectionneur dans les plus petits détails de la série genevoise. Une autre contribution importante à la numismatique suisse sera le mémoire de M. de Palézieux sur la *Numismatique de l'évêché de Sion*. La première partie, composée de documents et d'extraits, tiendra lieu de l'histoire monétaire, que notre ancien président n'a pas eu le loisir de composer et pourra fournir les bases d'une étude historique. La seconde partie comprendra la description des pièces et sera d'une grande utilité pour les collectionneurs. Le mémoire de M. Grossmann sur une *Trouvaille faite dans le Mandement* (Genève) et une étude de *Numismatique grecque* de notre collègue, M. L. Forrer, complètent les travaux qui seront insérés dans

le tome X. Nous avons déjà de la matière pour le tome suivant, que nous commencerons cet automne.

Le grand écueil que rencontre le comité pour pouvoir publier régulièrement un volume par année est le peu de collaborateurs réguliers sur lesquels la *Revue* peut compter. Plusieurs membres du comité ne peuvent s'occuper de la *Revue*, ce qui est regrettable. Le comité a discuté dans ses séances la question d'engager un rédacteur salarié, pris parmi ses membres ou ailleurs. Ce rédacteur aurait eu pour fonctions de revoir les mémoires envoyés et de les mettre au point, de rédiger les chroniques de médailles nouvelles, les trouvailles, faits divers, mélanges et le bulletin bibliographique. Cette combinaison est excellente, lorsqu'on peut payer un rédacteur et exiger de lui qu'il consacre son temps à une publication. Comme président, j'ai fait une forte opposition à ce projet, car actuellement nos finances qui se sont un peu relevées ne pourraient pas suffire à ce nouveau chapitre du budget. Il est du reste juste que les membres, qui sont à la tête de notre Société et qui en tirent honneur et gloire, paient de leur personne et de leur temps. J'estime aussi que nous devons, en dehors des frais généraux, consacrer à la *Revue* toutes nos ressources. Il nous faut augmenter le nombre des illustrations, qui est insuffisant, pouvoir boucler notre budget sans recourir continuellement à des subventions bénévoles de nos collègues généreux et entreprendre la publication de mémoires numismatiques d'un intérêt général. Quelques *Reviues* analogues, largement subventionnées ou par les gouvernements ou par de hauts protecteurs, ont un budget qui leur permet de distribuer des prix ou de rétribuer les auteurs. Il ne peut être question de cela dans notre petit pays républicain où l'initiative personnelle est hautement prônée. Il faut donc demander à nos membres de consacrer gratuitement leurs forces à nos publications et de collaborer à notre œuvre par une cotisation un peu plus élevée que celle que nous payons et qui ne dépassera pas, malgré tout, celle des sociétés similaires des pays voisins.

En ce qui concerne les rapports internationaux, le comité de la Société a été représenté en 1900 par votre président et plusieurs de ses collègues au Congrès international de numismatique de Paris. Cette réunion a été des plus intéressantes. Les mémoires, publiés en un volume par les soins du secrétaire général du congrès, M. Adrien Blanchet, forment un important recueil d'un intérêt égal à celui du premier congrès de Bruxelles. De l'avis général, le congrès aurait

cependant mieux réussi en dehors de l'exposition universelle, qui absorba les forces de beaucoup de numismatistes et ne permit qu'à un nombre restreint de nos confrères français d'y assister. Le vœu a été émis de voir se renouveler tous les quatre ans ces congrès internationaux. La Suisse a été éventuellement désignée pour la prochaine réunion en 1904. Nous étudierons la chose plus à fond pour la prochaine assemblée générale et nous verrons s'il y a lieu de laisser l'initiative de ce congrès à un groupe de numismatistes, comme cela s'est fait à Paris ou si la Société doit en diriger l'organisation, ainsi que notre correspondante la Société royale belge l'avait entrepris. Je vous rappelle cependant que c'est en 1904 que nous fêterons le vingt-cinquième anniversaire de notre fondation et que ce congrès ne pourra que donner plus de lustre à la cérémonie. Une importante question, celle d'une bibliographie internationale de la numismatique, a été aussi discutée à ce congrès et reste à l'étude. Votre président s'en occupe depuis longtemps et pense pouvoir l'an prochain soumettre son plan aux différentes sociétés numismatiques. Un autre résultat du congrès est la fondation à Paris d'une société internationale de numismatique, publant un bulletin international contenant le résumé des séances des sociétés nationales de numismatique, des correspondances sur les sujets d'intérêts généraux, la mention des trouvailles et le sommaire des revues. L'initiative a été prise par un groupe de numismatistes parisiens. Nous proposerons au rédacteur l'échange de nos publications et nous recommandons vivement à nos membres d'adhérer à la nouvelle association, qui présente une réelle utilité. Plus les savants et les travailleurs se grouperont, plus le travail et l'étude seront facilités.

Un groupe de numismatistes bernois, sur l'initiative de M. le D^r de Fellenberg et de M. le D^r Grunau, s'est constitué en Société bernoise de numismatique. Le but de ce groupement est de développer l'intérêt que portent les Bernois à leur belle collection publique, de faciliter les nouvelles acquisitions, d'étudier la numismatique locale et de grouper les savants et collectionneurs. Le comité de notre Société a immédiatement proposé à ces messieurs, dont plusieurs font partie de notre association, de former une section de celle-ci, comme cela a lieu à Genève. Malheureusement nous n'avons abouti qu'imparfaitement. La Société bernoise a demandé à être reçue comme société dans notre sein sans que nous exigeions de ses membres de se faire recevoir individuellement, ce que nous avons accepté avec plaisir. Nous ferons cepen-

dant quelques réserves en ce qui concerne les publications éventuelles qui seraient faites par des membres de la Société bernoise ne faisant pas partie de la Société suisse. A cette occasion, nous avons remarqué une lacune dans l'article de nos statuts, qui définit les conditions exigées pour faire partie de la Société; cet article ne parle que des individus isolés et ne traite pas des associations, fondations, instituts ou raisons sociales qui demandent à entrer dans notre sein et que nous avons jusqu'à présent admis comme membres actifs. Le comité vous fait constater qu'il y a lieu de compléter cet article de nos statuts, de même qu'il vous prie de modifier celui concernant la cotisation. Cet article prévoit un versement unique, basé sur le chiffre décuple de la cotisation annuelle et libérant le membre de celle-ci à l'avenir. Nous demandons à l'assemblée de décider que cet avantage ne soit applicable qu'aux individus isolés et non aux deux sortes de membres actifs, car au bout de dix ans cette disposition deviendrait absolument ruineuse pour notre budget, les membres anonymes soit institutions, sociétés, etc., ne décédant pas. Il pourrait aussi arriver que la Société possédât une majorité de membres n'ayant plus de prestations, et que même en capitalisant les sommes payées, l'intérêt du versement unique ne produisît qu'un revenu négligeable.

Le comité n'a eu qu'une seule occasion d'avoir des rapports avec les autorités de notre pays. A la suite du décès de notre collègue, M. Alphonse Revilliod, à Genève, un certain nombre de monnaies genevoises rarissimes ou uniques ont été mises en vente et le Musée de Genève a négligé d'en faire l'acquisition pour la principale raison que ses ressources financières ne le permettaient pas. La commission de ce Musée qui, par suite du décès de plusieurs titulaires, se trouvait réduite à quelques membres, n'avait pas été consultée. Nos collègues genevois se sont émus de cet état de choses et ont regretté qu'un crédit spécial ne fût pas demandé au Conseil administratif ou qu'un appel de fonds n'ait pas été organisé d'une autre manière. Sans intervenir en rien dans les attributions des conservateurs, le comité a adressé une lettre au président du Conseil administratif de la Ville de Genève pour lui exposer nos regrets de ces faits, l'intérêt de la Société pour les collections publiques et lui demander de compléter la commission du Cabinet des médailles. Cette démarche, à laquelle M. le président du Conseil administratif a répondu avec une extrême courtoisie, a eu un résultat favorable. Quatre de nos collègues, MM. Cailler, Grossmann et Reymond, à Genève, ainsi que M. Barbey, à Valleyres, ont été nommés membres

de la commission. Le comité, heureux de ce résultat, attire l'attention de tous les membres des différents points de la Suisse sur l'importance qu'il y a pour nous à veiller à la bonne organisation des dépôts publiques, à leur classement et à leur mise à disposition du public. Ceux de nos collègues qui pourraient avoir des observations à présenter à ce sujet ou jugeraient devoir faire des démarches auprès des diverses autorités sont assurés de l'appui du comité. Ce dernier est tout disposé à prendre la direction des démarches à faire au nom de la Société.

Une société s'est constituée à Genève grâce à l'initiative de notre membre honoraire, M. le Dr Eugène Demole. Son but est la création d'un Musée suisse des photographies documentaires. Tout ce qui est susceptible d'être reproduit photographiquement et qui intéresse notre pays prendra place dans ce musée et sera à la disposition des amateurs et des savants. Nous ne pouvons qu'appuyer cette création éminemment utile. La numismatique aura dans ce musée une place importante, soit par la reproduction des originaux, soit par la photographie de dessins, moulages, projets divers et autres documents iconographiques. Le comité, désireux de ne faire aucune dépense extra-budgétaire et afin de ne pas créer un précédent qui nous entraînerait à de coûteuses participations, a cru devoir refuser l'inscription de notre Société comme membre de la nouvelle association, mais il engage tous nos collègues à s'en faire recevoir.

Les échanges de publications ont augmenté cette année par suite de l'adhésion de la rédaction des *Blätter für Münzfreunde*, à Dresden. Cette importante publication sera dès à présent à la disposition de nos membres.

Nous ne publions en général que des travaux inédits, à moins qu'ils ne soient d'un intérêt spécial pour la Suisse ou que ce soient des informations d'actualités intéressant les chroniques. Cette année, nous aurions aimé reproduire un très intéressant mémoire de notre collègue neuchâtelois, M. le professeur Wavre, sur les poinçons d'effigie de la Monnaie de Neuchâtel. Nous nous sommes adressés à la rédaction du *Musée neuchâtelois*, dans lequel l'article avait paru, pour lui demander l'autorisation de la reproduction et le prêt des clichés d'illustrations. Cette démarche n'a pas abouti, notre *Revue* ne pouvant pas payer un droit d'auteur ou de reproduction.

Le nombre de nos membres est sensiblement le même que l'an passé. Nous avons eu malheureusement plusieurs décès et quelques démissions, compensées par de nouvelles recrues. Nous comptons actuel-

lement quinze membres honoraires et deux cent dix-huit membres actifs.

Consacrons maintenant quelques lignes à ceux de nos collègues qui ne sont plus :

Jules-Marie-Augustin Chautard, membre honoraire de la Société depuis 1890, naquit le 31 janvier 1826 à Vendôme (Loir-et-Cher); fils d'un célèbre pharmacien, il se destina dès sa jeunesse à la profession paternelle. Il fit de brillantes études à Paris où il fut reçu interne des hôpitaux en 1847 et prit successivement les grades de licencié ès-sciences mathématiques et physiques et de docteur ès-sciences physiques. De 1848 à 1853 il exerça les fonctions de professeur de mathématiques et de physique au lycée de Vendôme, fonctions qu'il abandonna pour la chaire de physique à la faculté des sciences de Nancy. En 1877, par suite des événements politiques, il donna sa démission et accepta les fonctions de professeur de physique et de doyen à la faculté libre catholique des sciences de Lille. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'en 1896, époque où il se retira à Croissanville (Calvados) pour jouir d'une verte vieillesse et d'un repos bien mérité. Chautard était membre de l'Académie de Stanislas et de plusieurs autres sociétés savantes de la France et de l'étranger. Ses travaux les plus importants en dehors de notre science sont de nombreux cours universitaires, des mémoires sur les sciences physiques et naturelles. Ses ouvrages numismatiques ont rapport à l'histoire des types monétaires et à leurs variations, esterlin, gros tournois, etc., et à l'étude des jetons français, de Vendôme particulièrement et, en général, à l'étude chronologique des types des revers. Ces mémoires, publiés presque tous dans les périodiques lorrains ou belges, valurent à leur auteur le prix Allier de Hauteroche décerné par l'Institut de France (1873). M. Chautard n'a donné à notre ancien *Bulletin* que de courtes notes sans grande importance. Nous nous dispensons de reproduire la liste de ses travaux, qui a paru dans *la Société suisse de numismatique de 1879 à 1896* (en cours de publication). Le grand mérite de Chautard est d'avoir compris de bonne heure l'importance des études comparées et de s'être voué à l'histoire de la marche des types monétaires. Ses mémoires sur le type de l'esterlin sont particulièrement intéressants. Il est regrettable que les vastes études sur le gros tournois qu'il avait en manuscrit n'aient pas paru; nous espérons qu'elles verront le jour prochainement et compléteront l'album de planches déjà imprimé. En ce qui concerne

la jetonistique de Vendôme, l'auteur paraît avoir épuisé le sujet. Ce numismatiste laisse une très importante collection d'empreintes de monnaies et médailles faites en papier mince garni d'une composition spéciale. Ces fac-similes sont très bien faits et d'une manutention facile. Cette collection a dû être léguée à une des institutions dont Chautard faisait partie.

Georges Béraneck, de Montreux, était membre actif de notre Société depuis 1894. C'était un collectionneur de monnaies et médailles suisses, qui n'a jamais eu d'activité littéraire; ses occupations absorbantes dans un grand établissement de banque ne lui en laissaient pas le loisir. Il était né à la Tour-de-Peilz en 1857.

Charles-Eugène Tissot, né le 28 novembre 1832 à la Chaux-de-Fonds, fut une des figures les plus sympathiques de notre association. D'un naturel jovial et plein de bonhomie, ses amis se plaisaient à l'appeler le « papa Charles-Eugène ». Très populaire, aimant les enfants et le peuple, il s'intéressait à toutes les choses historiques, aux antiquités, aux médailles populaires et aux jetons. Ayant beaucoup lu et doué d'une excellente mémoire, il pouvait donner des renseignements sur une foule de questions auxquelles il serait difficile aujourd'hui de répondre. A ses moments de loisir, il taquinait la muse et a laissé de nombreux quatrains de circonstance. Tissot fit ses études à la Chaux-de-Fonds et au Gymnase de Lausanne, qu'il quitta pour l'Académie. Bellettrien, puis Zofingien, il a laissé dans les sociétés d'étudiants le souvenir d'un ami et d'un patriote. Le rêve du jeune homme était d'étudier la médecine, mais des revers de fortune le forcèrent à accepter une place d'instituteur à la Chaux-de-Fonds. En 1859 il est secrétaire du Conseil communal, place qu'il abandonne pour des occupations commerciales. La chancellerie cantonale de Neuchâtel lui confie en 1876 le poste d'archiviste. Nous le retrouvons ensuite premier secrétaire du département de l'Instruction publique et en 1880 greffier du tribunal de Neuchâtel, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort. Ch.-Eug. Tissot n'a pas écrit dans nos publications, mais il a dû certainement laisser courir sa plume dans nombre de publications locales. C'était un homme énergique, ayant beaucoup lutté et peiné, et dont le caractère était remarquable.

Ludovic-Marie-Prosper, baron de Viry-Cohendier, faisait partie depuis 1892 de notre Société. Le défunt, qui était aussi modeste qu'érudit, n'a rien publié. Ses goûts le portaient vers les

études historiques et il aurait pu remplir un rôle plus en vue sans les évènements de 1860, qui brisèrent la carrière de beaucoup de nos voisins de la Savoie. Avec le baron de Viry s'éteint une des branches de cette antique famille, qui de tous temps fut mêlée à notre histoire genevoise. La maison de Viry est connue depuis 980. Un seigneur de Viry commandait cent lances à la bataille que Bérold de Saxe livra aux Gênois. Guerriers, ambassadeurs, magistrats, ministres, conseillers des dynastes savoyards, nous rencontrons à chaque règne des membres en vue de cette famille. L'un d'eux fut chambellan de Napoléon I^r. Leurs alliances principales sont les comtes de Genève, les familles de Pontverre, de Ternier, de Lullin, de Confignon, de Costa, de Cohendier, de La Baume, de Miollans, de Drée et de Seyssel. Un des ancêtres de notre collègue avait formé sous Louis XIV un cabinet de médailles et monnaies antiques très important. Il s'est conservé dans la famille en s'augmentant à différentes époques. Cette belle collection est déposée dans une banque depuis plusieurs années et nous espérons que dans un avenir prochain elle sera rendue à l'admiration des numismatistes. Le baron Ludovic de Viry est décédé en son château de Cohendier (Haute-Savoie) le 2 février 1901 et a été enseveli dans le caveau de famille au château de Viry près Genève le 6 février.

Félix Lombardi, membre de la Société depuis 1894, laissera un nom dans l'industrie des hôtels si florissante en Suisse. Possesseur de l'hôtel du Col du Saint-Gothard, qu'il exploita lui-même jusqu'à l'achèvement du tunnel, il était bien connu des passants et des touristes. Lombardi s'intéressait à la minéralogie et connaissait admirablement les richesses minérales de nos Alpes. Ses conseils ont été d'une grande utilité à nombre de techniciens. Comme homme politique il fut long-temps député de la Lévanterie au Grand Conseil tessinois. Il possédait des hôtels au lac Ritour et à Airolo. Le défunt ne s'occupa de numismatique suisse que comme collectionneur et ne laisse pas de travaux. Il est mort à Piora le 28 août 1901, âgé de soixante-huit ans.

* * *

Nos collections, archives et bibliothèques ont continué à s'enrichir de dons et d'échanges divers. J'attirerai surtout l'attention de nos collègues sur deux séries à compléter. Il nous faudrait recueillir les documents iconographiques, photographies, portraits et modelages

des membres de la Société et des anciens graveurs ou numismatistes suisses. Nous manquons de documents en vue des jetons annuels. La collection de monnaies est restée très embryonnaire. On pourrait avantageusement la compléter par des empreintes de pièces rares concernant la Suisse, ou par des photographies. Notre zélé bibliothécaire, M. Cailler, se plaint aussi de ce que les membres ne fassent pas usage de la bibliothèque comme il serait désirable.

Le trésorier vous parlera dans un instant de la partie financière. Notre situation s'est bien améliorée depuis plusieurs années, grâce à une sage économie et au peu de publications que nous avons faites. Mais le but de notre association est surtout de publier et pour cela nos revenus ne sont pas suffisants. C'est pourquoi le comité vous propose une augmentation de la cotisation annuelle.

Il ne faut pas oublier que notre Société se compose de trois éléments bien distincts auxquels nous devons également donner satisfaction : Ce sont d'abord les savants, qui voient dans la numismatique une source d'études intéressantes; ce sont eux qui font surtout vivre notre *Revue* par les contributions qu'ils envoient. Le nombre des périodiques s'est augmenté considérablement pendant le dernier quart de siècle et les forces se disséminent. Nous devons donc tendre à grouper les numismatistes s'occupant d'un domaine plus spécial et faire sous ce rapport de notre organe un centre international sans négliger l'étude de tout ce qui a rapport à la numismatique nationale et des pays environnans. La seconde catégorie de nos membres est celle des collectionneurs qui s'occupent peu ou pas de science, mais nous demandent des renseignements sur la manière de collectionner, des inventaires des choses existantes, de bonnes descriptions des pièces nouvelles et des monographies sur des sujets spéciaux. C'est surtout pour ceux-ci que les travaux récemment publiés (*Genève et Évêché de Sion*) ont une grande utilité. Les savants qui s'occupent surtout d'histoire monétaire trouveront dans ces inventaires et recueils des documents, les bases nécessaires à leurs travaux et en feront ainsi leur profit. Enfin un nombre relativement important de graveurs et artistes se rattache à notre compagnie; ceux-ci ne sont ni portés vers les sciences, ni collectionneurs. Ils viennent à nous pour se faire connaître et apprécier. Il est de notre devoir de leur donner aussi leur part dans les publications. C'est en décrivant et surtout en donnant de bonnes reproductions photographiques de leurs œuvres que nous leur rendrons service. Le budget de la *Revue* ne permet malheureusement pas de développer

cette partie de nos publications et nous devons consacrer les frais d'illustrations qui sont très coûteux, aux mémoires scientifiques. Tout en regrettant vivement cette lacune, nous ne pourrons la combler que lorsque nos ressources financières auront changé complètement.

En terminant ce rapport, jetons un coup d'œil sur la *Section genevoise*. Celle-ci a une vie indépendante de la Société et ne se réunit régulièrement que pendant la saison d'hiver. Pour charmer ses séances elle a joint à la numismatique, comme précédemment, d'autres sujets touchant à l'histoire et à l'archéologie. Le comité central vit en excellents rapports avec la *Section*, qui lui permet de loger sa bibliothèque d'une façon très économique et fait beaucoup pour le développement du goût du collectionnage à Genève. Notre collègue, le Dr Reymond, a malheureusement dû en abandonner la présidence par raison de santé. Il a été remplacé par M. Émile Dreyfus qui, vivant dans les antiquités de tous genres, ne peut que contribuer à la bonne marche du groupe. Fidèles à leur tradition de travail, deux membres de la Section ont entrepris l'étude des variétés des monnaies de la République helvétique, sujet plus considérable qu'on ne pourrait le croire. L'an prochain, ce travail sera terminé et paraîtra dans notre *Revue*. La Section a facilité à ses membres l'écoulement de leurs doublets en organisant trois ventes numismatiques qui ont fort bien réussi sans atteindre, il est vrai, de très hauts prix. Le succès de cette innovation se maintiendra, espérons-le, l'hiver prochain. Parmi les conférences, citons les suivantes :

- E. DREYFUS. Causerie sur les almanachs et la chronologie.
- A.-St. VAN MUYDEN. La ville de Rothenbourg sur la Tauber.
- E. DREYFUS. Exposition avec commentaires de gravures concernant le monnayage.
- Th. GROSSMANN. Rapport sur la vente de monnaies suisses, faite à Francfort le 19 mars 1901 (collection Wunderly de Muralt).
- CH. MANI. L'archéologie romaine en Algérie. Les ruines de la province d'Oran.
- PAUL-CH. STRÆHLIN. Les médailleurs contemporains et le mouvement artistique. Examen des nouvelles publications. Société des Amis des médailles.

Le comité désirerait beaucoup voir les membres d'autres cantons se réunir aussi en sections et contribuer de cette manière au développement des études qui nous sont chères. Nous formons une petite chapelle,

peu connue du gros public. D'autres sociétés réussissent mieux que nous à se répandre en Suisse, car elles sont plus remuantes et ont plus d'activité. Les moyens d'action ne nous manquent cependant pas; sans parler du recrutement de nouveaux membres, on peut répandre le goût des monnaies et médailles en publiant dans les journaux politiques ou littéraires des articles de vulgarisation, en signalant les pièces nouvelles, les trouvailles faites en terre et en décrivant les collections et musées. On peut aussi créer des collections scolaires, reproduire dans les publications artistiques d'anciennes médailles et toutes les fois que l'occasion s'en présente organiser des expositions restreintes. Le comité, groupé dans un seul canton à l'extrémité de la Suisse, n'est pas en mesure de faire autre chose que de s'occuper de la direction générale et de stimuler le zèle de ses membres. Il compte beaucoup sur l'initiative individuelle de chacun et sur le mouvement national qui s'accentue de plus en plus par la création des musées et l'intérêt que les hautes autorités de notre patrie portent aux études historiques et à la conservation des documents de notre passé.

Soleure, 17 août 1901.

PAUL-CH. STRÖHLIN, *président.*

Rapport du trésorier pour 1900.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le rapport annuel que votre trésorier est chargé de fournir au sujet de la situation financière de notre Société sera très court cette fois-ci et, pour commencer, nous allons examiner le bilan comparatif pour 1899-1900, en le faisant suivre de quelques explications :

I. Dépenses	1899	1900
Impressions et illustrations.....	Fr. 2102 25	Fr. 1196 55
Frais généraux.....	» 410 75	» 412 55
Caisse (solde à payer de l'exercice précédent)	» 908 30	» 240 75
Caisse (solde débiteur)	» — —	» 870 05
Total.....	Fr. 3421 30	Fr. 2719 90

II. Recettes	1899	1900
Cotisations annuelles	Fr. 2180 —	Fr. 2030 —
Cotisations uniques	» — —	» 100 —
Abonnements	» 343 50	» 47 25
Droits d'entrée	» 130 —	» 20 —
Vente de publications	» 294 25	» 47 75
Frappe de médailles	» 153 60	» 200 25
Intérêts (Profits et pertes)	» 29 20	» 274 65
Cotisations volontaires extraordinaires	» 50 —	» — —
Caisse (solde créditeur)	» 240 75	» — —
Total	Fr. 3421 30	Fr. 2719 90

Le fait réjouissant qui ressort de ces chiffres est qu'au lieu d'un *solde dû au trésorier*, comme c'était le cas les années précédentes, nous possédons de nouveau un *solde actif* de 870 fr. 05 sous forme de 755 fr. 65 en espèces en caisse et 114 fr. 40 disponibles chez notre banquier, M. H. Boveyron. Notre petit fonds de réserve, représenté par six obligations 3 % à lots du canton de Genève de 100 fr. et deux obligations 3 1/2 % de la commune de Chêne-Bougeries à 100 fr., est également resté intact et ne figure pas dans nos comptes annuels, sauf pour les intérêts qu'il produit.

Notre joie serait complète si nous avions pu fournir à nos membres les publications dans les mêmes proportions que les années précédentes; mais sous ce rapport nous sommes restés sensiblement en arrière, puisque la *Revue suisse de numismatique* n'a paru qu'en un fascicule représentant à peine la moitié de ce que nous avions l'habitude de servir à nos membres et à nos abonnés. La publication sur l'histoire de la Société suisse de numismatique de 1879 à 1896, commencée à cette époque à l'occasion de l'exposition nationale n'a pu être continuée faute de ressources suffisantes; nous espérons cependant pouvoir la reprendre à la première occasion.

Nous avons démontré à la dernière assemblée générale, tenue à Martigny, qu'il était impossible de continuer les mêmes dépenses pour nos impressions et illustrations avec la cotisation annuelle de 10 fr. (Voy. *Rev. suisse de num.*, t. X, p. 179 et suiv.).

Les membres présents à cette réunion, voulant venir en aide au comité, ont spontanément offert de porter la cotisation de 10 fr. à 12 fr., mais le comité, estimant que ce n'était qu'une demi-mesure, a préféré

laisser la cotisation à 10 fr., jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée générale, convoquée spécialement pour discuter cette partie délicate, lui fournisse les moyens nécessaires de reprendre normalement la marche des publications.

Après ces explications générales, il est facile de comprendre la diminution des différents comptes. Les dépenses pour les impressions tombent de 2102 fr. 25 à 1196 fr. 55. Les recettes en dehors des cotisations annuelles s'en ressentent tout autant : les abonnements, au lieu de 343 fr. 50, ne produisent plus que 47 fr. 25 et la vente d'anciennes publications se réduit de 294 fr. 25 à 47 fr. 75.

Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons déjà dit au sujet de nos recettes dans notre dernier rapport et nous rappelons encore les conditions spéciales auxquelles nos membres peuvent se procurer les anciennes publications, parues sous les titres de *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, de 1882 à 1901, et *Revue suisse de numismatique*, de 1891 à 1900.

Il nous reste à signaler un fait que nous aimerais voir se produire souvent. Deux membres de notre Société ont envoyé au trésorier un certain nombre de monnaies et médailles qu'ils considéraient peut-être comme rebut ou qui étaient des doublets, pour être vendues au bénéfice de la Société.

Notre bibliothécaire a examiné ces lots et a commencé par extraire ce qu'il pouvait faire entrer dans notre modeste médaillier et le reste a été vendu aux enchères, produisant la somme de 246 fr. 50. — Merci aux généreux donateurs et puisse leur exemple servir à d'autres.

Genève, 1^{er} août 1901.

Th. GROSSMANN, trésorier.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1900.

MESSIEURS,

Les soussignés, chargés à la dernière réunion à Martigny de vérifier la comptabilité de notre Société, ont vérifié les reçus, les comptes, le bilan et tout a été reconnu juste.

La situation de notre caisse s'est améliorée sensiblement, malheureusement pas par des recettes plus fortes, mais spécialement par une diminution des dépenses dues aux publications restreintes pendant 1900.

Nous possédons :

En huit obligations.....	Fr.	800	—
Chez notre banquier	»	114	40
En caisse.....	»	755	65
Actif au 31 décembre 1900.....	Fr.	1670	05
Actif de l'année précédente.....	»	886	25
Augmentation.....	Fr.	783	80

Nous vous prions d'approuver les comptes, de donner décharge à notre trésorier Grossmann en joignant nos meilleurs remerciements pour le grand zèle avec lequel il travaille pour la prospérité de notre Société.

A. BALLY-HERZOG.

Schœnenwerd, 10 août 1901.

E. HENRIODU.

Yverdon, le 16 août 1901.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de juin 1901 à fin avril 1902¹.

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Berliner Münzblätter*, 1900, n°s 243; 1901, 246—256; Neue Folge, 1902, n°s 1—2.

Blätter für Münzfreunde, 1900, n°s 2—12; 1901, n°s 1—12; 1902, n°s 1—3.

Frankfurter Münzblätter, I—II, Frankfurt a. M., 1899—1900, in-8 de 252 p. avec 15 pl. (Tout ce qui a paru.)

Frankfurter Münzzeitung, 1901, liv. 1—12; 1902, liv. 13—15.

Numismatischer Anzeiger, 1901, XXXII^e année, n°s 7—12; 1902, XXXIII^e année, n° 1.

Numismatisches Literatur Blatt, n°s 120—123.

Zeitschrift für Numismatik, t. XXIII, liv. 1—2. (M. P.-Ch. Ströhl.)

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, t. IX, 1901, liv. 103—108; t. X, 1902, liv. 109—113.

Numismatic Chronicle (the), 1900, liv. IV.

AUTRICHE. *Friedl's illustrirtes Briefmarken-Offertenblatt*, liv. 11—13.

(M. P.-Ch. Ströhl.)

¹ Les envois doivent être adressés au local, rue du Commerce, 5, à Genève.